

COVID-19

Quand dois-je me faire tester ?



Je n'ai pas de symptômes

Je reste à mon domicile.
Je respecte le confinement.
Je ne sors que pour les déplacements autorisés.
Je respecte les mesures barrières.

Si j'ai un doute, je contacte mon médecin.



J'ai des symptômes

Mes symptômes sont légers :
je tousse, j'ai de la fièvre

Je contacte mon médecin

Je tousse, j'ai de la fièvre
et j'ai des difficultés à respirer

J'appelle le 15

Si je fais partie des populations à risque
et si mon état de santé le nécessite, mon médecin
peut me prescrire un test.

Je me rends dans un
laboratoire ou un établissement
hospitalier habilité, muni de cette
ordonnance.

Plus d'informations sur
gouvernement.fr